Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212900997-20260423-20260412-DE

DEPARTEMENT FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
	DE LA COMMUNE De LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Conseillers **En exercice : 15** **Présents : 12** **Votants : 14** **Date de la convocation 17 avril 2026** **Quorum : 8**	***Séance du 23 avril 2026*** L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Anne APPRIOUAL, Maire. **Présents :** Anne Apprioual, Jean-Luc Roué, Jeannine Marty, Daniel Lénaff, Patrick Thieffry, Christelle Barachet, Catherine Le Borgne, Véronique Omnès, Jean-Yves Kaiser, Sébastien Bellec, Maxime Thomas, Sandrine Tolmer. **Excusés :** Odile Girard a donné pouvoir à Daniel Lénaff Christophe Bouic a donné pouvoir à Anne Apprioual **Absente** : Caroline Calvez Christelle Barachet a été nommée en qualité de secrétaire de séance.

N° 2026-04-12

OBJET : RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212900997-20260423-20260412-DE

Mme le Maire propose à l'assemblée,

- de présenter la liste suivante de 24 personnes à proposer au Directeur départemental des finances publiques :

	Commissaires Titulaires		Commissaires Suppléants
1	**Jean-Luc Roué**, 30, route de Saint-Pabu, Lampaul-Ploudalmézeau	1	**Anne-Lise Daouben**, 7, place Kan An Avel, Lampaul-Ploudalmézeau
2	**Sandrine Richard**, 20, hameau de Kersquivit, Lampaul-Ploudalmézeau	2	**Jean-Louis MENGUY**, 1, Kerrivinoc, Lampaul-Ploudalmézeau
3	**Pascal Gouzien**, 24, route de Saint-Pabu, Lampaul-Ploudalmézeau	3	**Magali Marec**, 24, route du bourg, Lampaul-Ploudalmézeau
4	**Françoise THIEFFRY,** 25, route de Saint-Pabu, Lampaul-Ploudalmézeau	4	**Roger APPÉRÉ**, Kerguengar, Lampaul-Ploudalmézeau
5	**Barthélémy Lerhun**, 19, route de la Plage, Lampaul-Ploudalmézeau	5	**Odile Gouzien,** 6, route de Kervizin, Lampaul-Ploudalmézeau
6	**Jeannine Marty**, Kelou Mad Vian, Lampaul-Ploudalmézeau	6	**Jean-Pierre Clere**, Ty Cam, Lampaul-Ploudalmézeau
7	**Philippe Girard**, 3, hameau de Croas Ar Bleis, Lampaul-Ploudalmézeau	7	**Catherine COTTEBRUNE**, 2, route du Vourc'h, Lampaul-Ploudalmézeau
8	**Hélène Pengam**, 26, route de Saint-Pabu, Lampaul-Ploudalmézeau	8	**Daniel Lénaff**, 19, bis, route de la Plage, Lampaul-Ploudalmézeau
9	**Claude Grison**, 4, Kerhir, Lampaul-Ploudalmézeau	9	**Cécile Person**, 1, route du bourg, Lampaul-Ploudalmézeau
10	**Béatrice Jaouen**, Kervizin, Lampaul-Ploudalmézeau	10	**Guillaume Le Gall**, 33, route de la Plage, Lampaul-Ploudalmézeau
11	**Dominique Thomas**, 51, rue du Ruellou 29830 Saint-Pabu	11	**Michèle Lévènes**, 41, route de la plage, Lampaul-Ploudalmézeau
12	**Marcelle Morel**, Kerléac'h, Lampaul-Ploudalmézeau	12	**André Le Borgne**, 2, hameau de Kerrincuff, Lampaul-Ploudalmézeau

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal*, à l'unanimité,**

APPROUVE la liste susvisée des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;

AUTORISE Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision

Fait les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Anne APPRIOUAL